

*Travaux de la Chambre*

A partir de mardi et jusqu'à jeudi compris, les travaux de la Chambre vont porter sur le projet de loi C-36, à supposer qu'il ne soit pas voté aujourd'hui. S'il l'est, nous reprendrons la discussion du projet de loi C-25 relatif à la CDIC, puis reviendrons au projet de loi C-10 concernant la loi sur le divorce. Cependant, les travaux prévus pour mardi, mercredi et jeudi prochain sont comme toujours soumis au changement, et il y en aura tout probablement si les comités font rapport de projets de loi.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le Président, je suis heureux de connaître le schéma des travaux de la Chambre. En ce qui concerne le projet de loi annoncé concernant les Cris et les Naskapis, les représentants des Cris et des Naskapis ainsi que moi-même et notre porte-parole, le député de Brampton-Georgetown, nous sommes consultés à ce sujet. J'ai cru comprendre alors qu'ils étaient en consultation avec le groupe concerné. Ils nous ont demandé de bien vouloir l'adopter à la deuxième lecture et le renvoyer en comité pour qu'il soit étudié en un jour. J'ai vu le texte. Il a fait l'objet d'un long travail et nous lui sommes favorables.

Quant à faire franchir au projet de loi toutes les étapes en ce moment, comme l'a suggéré le leader du gouvernement à la Chambre, ce n'est pas que nous soyons contre cela, mais je me demande comment il a pu conclure à pareille chose. D'après les entretiens directs que j'ai eus avec leurs représentants, je suis convaincu qu'ils préféreraient voir le projet de loi adopté à la deuxième lecture, étudié un jour en comité puis renvoyé à la Chambre qui l'adopterait rapidement. Est-ce que le leader du gouvernement dispose d'informations ou de faits que je ne connais pas? En ce cas, je suis tout disposé à parler d'horaires. Je ne veux pas vous faire perdre votre temps. Je suis néanmoins certain d'avoir bien compris quand j'ai discuté avec les représentants de ce groupe. Je serais curieux de savoir exactement sur quoi le leader parlementaire du gouvernement se base pour nous suggérer maintenant de franchir toutes les étapes en un seul jour.

● (1510)

**M. Pinard:** Monsieur le Président, les renseignements que je possède me viennent du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien avec qui j'ai parlé ce matin. Il m'a dit que les étapes demain. Néanmoins, si ce n'est pas le cas, je suis sûr que les intéressés communiqueront avec le député ou moi-même avant que nous n'entamions l'étude de cette mesure demain.

Je prends bonne note de l'offre généreuse du député: il dit que son parti serait prêt à laisser le projet de loi franchir toutes les étapes demain si tel était le désir des intéressés. Dans le cas contraire, nous sommes bien prêts à le renvoyer au comité. Toutefois, il est question pour le moment de lui faire franchir toutes les étapes demain.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le Président, je voudrais simplement répéter que nous appuyons évidemment ce projet de loi et que nous tenons à ce que la Chambre accorde à cette question tout le soin qu'elle mérite. Si le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en a discuté par la suite, il est certain que je veillerai à communiquer avec le chef Billy Diamond et les autres représentants des Cris et des Naskapis afin que nous puissions faire ce qu'ils attendent de nous. Comme il y a eu d'autres discussions à ce sujet, j'espère qu'à l'avenir le leader parlementaire du gouvernement me préviendra. Je pensais que tout avait été clair au cours des discussions qui avaient eu lieu jusque-là. Afin qu'il n'y ait pas de malentendu, je précise que nous ne voulons pas faire perdre son temps à la Chambre. Je ne tiens pas à politiquer et je sais que le leader parlementaire du gouvernement n'y tient pas non plus.

**M. Pinard:** Monsieur le Président, je voudrais que le député continue à me faire confiance. Il a raison de dire que j'aurais peut-être dû le prévenir, mais j'étais persuadé qu'il était au courant. Le ministre m'a informé que M. Diamond et d'autres personnes avaient dit au député qu'ils préféreraient que le projet de loi franchisse toutes les étapes demain. Il y a peut-être eu un malentendu, mais le député a raison de dire qu'hier nous en avons discuté. Je ne relaterai pas ici la discussion dans tous ses détails, mais il était entendu que le projet de loi serait renvoyé au comité à la demande du député. Quant à nous, nous avions proposé hier que le projet de loi franchisse toutes les étapes. Je suis certain de la bonne foi du député. Je veillerai à ce que nous agissions demain selon les désirs des intéressés. Autrement dit, nous proposons de franchir toutes les étapes demain; néanmoins, si les intéressés s'y opposent, le projet de loi sera renvoyé au comité. Ce n'est pas plus compliqué.

**M. Young:** Monsieur le Président, je suis heureux d'apprendre que le gouvernement a décidé d'autoriser lundi le débat sur le projet de loi C-34 qui prévoit des amendements au Code du travail. Je voudrais rappeler au leader à la Chambre du gouvernement que nous serions prêts à renvoyer le projet de loi au comité après avoir entendu un seul député par parti. De plus, pour répéter une offre qui a été faite par le député de Hamilton Mountain (M. Deans) la semaine dernière, nous serions prêts à accepter un ordre de la Chambre prévoyant que le comité dépose son rapport, que la Chambre en discute et que le projet de loi soit adopté avant la fin de juin.

**M. Darling:** Monsieur le Président, je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre s'est entretenu avec le ministre de l'Environnement de la poursuite éventuelle des travaux du sous-comité sur les pluies acides? S'il ne l'a pas encore fait, j'espère qu'il accueillera favorablement cette idée étant donné la gravité du problème. Je sais qu'il l'a fait lorsque le mandat du comité précédent est arrivé à échéance. Je crois savoir que le mandat du comité est maintenant terminé.